



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - INV. 34-14

L'APRÈS-HÉROISME



Le 25 mai 1945, après le premier et inoubliable accueil de la France à Audin-le-Roman, notre convoi d'Holleischen se trouvait groupé à Longuyon autour d'un dernier déjeuner pris en commun.

Toute à la dégustation émerveillée d'un macaroni au fromage arrosé de vin rouge, je fus soudain tirée de cette plénitude matériale par les accents d'une voix grave et chaleureuse. Un prêtre nous parlait.

« Mes petites enfants, au sortir de l'enfer une suprême épreuve vous attend : la rentrée dans la vie, par vos seuls moyens. Le secours ne peut vous venir des autres. Ce n'est pas leur rôle. Exiger d'eux, en effet, qu'ils vous comprennent et vous aident serait nier tout ce que vous avez enduré pour que vos souffrances leur soient épargnées.

» C'est maintenant que commence pour vous le plus difficile de votre héroïsme : cet effort que chacune de vous devra accomplir seule pour s'intégrer de nouveau au mouvement « en avant » de la vie.

» Souvenez-vous de la femme de Loth qui fut changée en statue de sel pour avoir cédé à la tentation de se retourner vers les ruines en flammes de Sodome et Gomorrhe. Le passé est révolu. Pour témoigner du martyr de vos camarades, il faut encore vous dépouiller de vous-mêmes et repandre, les yeux tournés vers l'avenir, votre place dans le monde des vivants... »

Je n'oublierai jamais la douceur mélancolique du sourire de ce prêtre ni la lumière de son regard profond et fraternel, tandis qu'il

(SUITE PAGE 2)

Pélerinage à Ravensbrück

vingt-trois ans après notre retour, nous reprenons le train pour Ravensbrück, mais il ne s'agit pas cette fois de fourgons à bestiaux ou de wagons surchargés et cahotants, mais de voitures-couchettes de 1^{re} classe que la S.N.C.F. compréhensive a mises à la disposition des anciennes déportées, et cela sur l'insistance efficace de Jacques Henriet. Nous pouvons le remercier de ses démarches et être reconnaissantes à l'administration des chemins de fer de sa générosité. Grâce à elle, nous sommes arrivées ingambes à Berlin, après avoir repris contact les unes avec les autres.

Emile Valley, qui fut pendant ces cinq jours notre accompagnateur vigilant, nous permet de passer aussi simplement que possible la barrière douanière, mais ce n'est tout de même pas sans attente et sans cachets.

A l'hôtel Unterdenlinden, nous prenons possession — à deux — de chambres fort confortables et abritées du bruit, car en ce samedi matin la circulation automobile n'est guère gênante. La présidente des anciennes de Ravensbrück de la R.D.A. nous a accueillies avec des fleurs et des mots chaleureux, et nous voilà dans la rue avant de nous retrouver au restaurant.

Les magasins environnants sont présentés pour le touriste étranger et le plus plaisant est celui de la porcelaine de Saxe : Meissen reste fidèle à sa tradition des sujets et des assiettes à couverte colorée.

Après le repas, un car nous promène à travers les grandes voies de Berlin-Est, car elles sont larges entre les maisons reconstruites dans cette même pierre grise qui donne à toute la ville un aspect triste. Néanmoins, au détour d'une rue, on découvre encore des ruines, et puis, brusquement, on se heurte au cordon qui précède le no man's land, devant le « mur ». Des soldats le gardent; la route de l'Ouest est interdite.

La Porte de Brandebourg, le Monument soviétique, impressionnant par sa taille, et les talus sous lesquels dorment 20.000 combattants, le musée Persephone enfin où, fidèles à leur science muséographique, les Allemands ont su grouper des merveilles assyriennes et

reconstituer le Temple, nous donnent une impression de la ville. Un regret pourtant en parlant des musées : nous sommes parties un mardi et les sections d'art égyptien et de peinture sont fermées le lundi et le mardi. Nous n'aurons donc pas pu les visiter.

Mais nos projets n'étaient pas touristiques, et c'est le lendemain dimanche que nous devions accomplir le double pèlerinage de Sachsenhausen et de Ravensbrück.

La route est inégalement pavée pendant les premiers kilomètres, et Mme Terrier de la Chaise prétend que nous faisons du « trot enlevé ». Ce trot nous conduit à l'heure voulue au camp de Sachsenhausen où se sont retrouvés des groupes nombreux, c'est en effet la journée du souvenir, et les délégations se mêlent avec ou sans uniformes, pour déposer leurs gerbes et leurs couronnes au pied du monument. Nos deux camarades Suzanne Depoix et Mme Proust portent la nôtre derrière des petites filles aux cheveux blonds.

C'est que l'une et l'autre retrouvent des souvenir, elles étaient passées par là et nous montrent les blocs où elles ont vécu. Nos deux guides allemandes nous dirigent vers le musée très complet qui retrace l'aventure nazie dans son horreur et l'épopée des Résistances européennes. Chaque pays a orné une salle de ses drapeaux et de ses photographies, de ses journaux clandestins et de ces touchants objets qui humanisent la vie concentrationnaire. Nous aurons le cœur serré devant les cartes et les



Le monument de Sachsenhausen

4P 4616

images de la Tchécoslovaquie, et devant ces jeunes soldats russes qui profitent du congé qu'on leur a donné à l'occasion de cette commémoration.

Pour terminer ce pèlerinage, un film évocateur et la vision, derrière un bunker, de ce trou où furent descendus des condamnés sans que jamais on n'ait su ce qu'ils étaient devenus : morts de faim ou d'asphyxie, nul n'a pu le dire ; jamais trace de corps ne fut retrouvée.

Un car mieux suspendu nous mène à Gransee où nous déjeunons. Le menu, très correct, n'est sans doute pas habituel car nos accompagnatrices félicitent très vivement nos hôtes, et je crois en effet qu'un gros effort a été fait pour nous.

A travers le Mecklembourg nous suivons une route qui longe des bois et des lacs et une terre poétique, mais pauvre. Et voici la gare de Furstemberg. Alors chacune s'agit pour retrouver le chemin pris à l'arrivée, et les souvenirs s'entrecroisent.

Plus aisément qu'il y a vingt-cinq ans nous le suivons, ce chemin, jusqu'à la porte du camp.

Elle ne s'ouvre pas devant nous, cette fois, et la sentinelle qui veille n'a rien de féroce, mais pour entrevoir ce qui fut la place d'appel il faut la sortie d'un groupe de jeunes hommes. Des arbustes ont poussé. Hors du large mur restent le bunker et le four crématoire. C'est par lui que commence notre visite, et tout ce qu'on peut dire sur ce lieu que nos camarades disparus ont rendu sacré sonnera faux.

L'abbé François, frère de notre amie Andrée, dit la messe sur un autel improvisé : une planche posée sur les brancards du four. Il dit l'office des Saints et non celui des Morts, et c'est le chant des Marais qui remplace les cantiques d'usage. Valley a dû prendre discrètement les précautions nécessaires car nul visiteur importun n'est venu troubler cette bouleversante cérémonie. Nous repartons vers le monument érigé face au lac, et c'est Jean, le jeune fils de notre camarade Gisèle Gouges, qui dépose la couronne au nom de l'A.D.I.R.

Nous voilà maintenant livrées à nos propres évocations devant ce parterre de roses rouges qui borde les stalles où sont, par ordre alphabétique, nommés tous les pays qui ont laissé ici des combattants clandestins.

Dans le bunker, chaque cellule abrite des trophées venant de diverses régions et, dans celle dévolue à la France nous retrouvons les portraits de nos morts.

De la grande terrasse qui descend vers l'eau, le petit bois de pins ne se voit pas, mais peut-être est-ce parce qu'il est un grand bois maintenant que je ne le reconnaît pas. J'ai recherché aussi le chemin des « wagons ». Il s'amorce, mais se coupe brutalement : défense d'entrer. Les voies doivent servir à quelques trafics militaires.

Le clocher de Furstemberg ponctue toujours ce lac devenu pacifique où les promeneurs du week-end, en manches de chemise, font de la barque dans la lumière de l'été finissant. La vie continue. Ceux qui viennent là pour se souvenir ou s'instruire, car les écoliers sont amenés en groupe, doivent le sentir profondément.

Lundi, nous visitons Potsdam et l'architecture rococo d'un palais où s'est concrétisé un militarisme prussien qui se disait éclairé. Notre guide, d'ailleurs, insiste sur le fait qu'aujourd'hui toute l'éducation combat cette tendance guerrière sans pour autant nuire au patriottisme. Le parc, lui, est enchanté. Ses paliers abritent des vignes qui sont tout aussi soignées qu'aux grandes heures de Frédéric II, mais il n'a pas le charme ombragé de Cecilienhof que nous visitions l'après-midi.

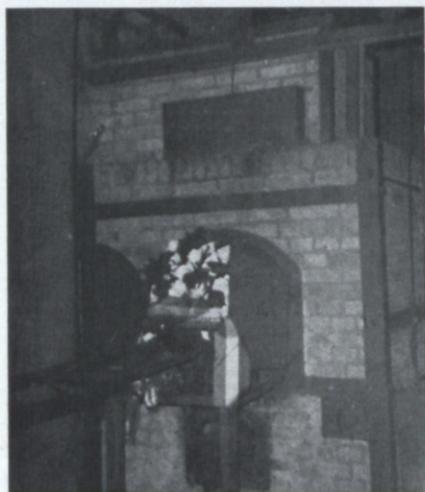
Notre dernière soirée est celle de l'amitié, car viennent dîner avec nous d'anciennes prisonnières allemandes. Les contacts s'établissent grâce à des interprètes ou allemandes ou françaises, et nous voyons même Aline tomber dans les bras d'Erika avec qui elle s'était rencontrée au straff-block.

Elles nous racontent leurs activités, leur vie, qui n'a pas été facile. Il a fallu tout reconstruire, et seul. Maintenant chacune a l'essentiel, mais seulement l'essentiel.

Nous avons repris notre wagon personnel le lendemain et quitté la gare Est où des policiers patrouillent sur une sorte de balcon.

C'est sans fatigue excessive que nous avons accompli ce périple rapide mais émouvant qui, je crois, a permis à nos camarades de retrouver un peu de leur passé.

JACQUELINE SOUCHERE.



L'autel posé sur les brancards du four et l'abbé disant la messe



L'APRÈS-HÉROISME

(SUITE DE LA PAGE 1)

distribuait sur nos tables l'image commémorative représentant l'envol d'une colombe libérée du grossier filet dont elle avait rompu les liens.

Peu à peu, j'ai compris la portée des paroles dont la cruauté apparente nous livrait la clé de la sagesse dont nous allions tant avoir besoin.

L'héroïsme au service d'un idéal est plus facile à réaliser dans l'action. L'exaltation soulève, soutient, surtout lorsqu'elle s'exprime pour le triomphe certain d'une cause juste. Mais quand il faut, jour après jour, abandonner au passé la monstrueuse et sublime expérience et lui substituer l'humble lutte de la vie quotidienne en portant, sans le faire peser sur autrui, son fardeau de séquelles physiques et morales, la tâche est ingrate et peut-être encore plus héroïque.

Catherine Roux l'a merveilleusement exprimé dans les dernières lignes de son « Triangle Rouge » : « ... Nous allions nous cogner partout, et chaque coup nous blesserait un peu plus... »

Mais puisque nous avons eu la faveur insigne de survivre à tant de nos frères et sœurs déportés, il me semble que, détachée de la gloire qui leur appartient en priorité, notre vocation actuelle consiste à supporter l'indifférence, les incompréhensions, voire les injustices de ceux qui n'ont pas connu nos épreuves, sans nous laisser dominer par un esprit de revendication contraire à la pureté initiale de notre choix.

Le pays nous a manifesté sa gratitude en nous attribuant des droits que nous pouvons, certes, accepter en toute sérénité. Que nos associations veillent à ce que la dignité de tous, et particulièrement des plus éprouvés dans leur santé physique et morale, soit matériellement préservée, c'est leur strict devoir envers les familles des disparus, comme envers les survivants.

Notre devoir à chacune d'entre nous, les témoins des crimes nazis, est d'empêcher, par tous les moyens, l'oubli des monstruosités qu'engendre toute violence au service du fanatisme. Or c'est par la dignité dans la générosité que notre influence atteindra son maximum de rayonnement.

Et c'est, je crois, mes camarades, le message qu'attend inconsciemment de nous la jeunesse française actuelle, en proie à l'incertitude et au désarroi, à savoir la pérennité des valeurs essentielles en vertu d'un idéal fondé sur le souvenir, la gratuité des sacrifices consentis et le respect des libertés humaines.

Jeannette L'HERMINIER.

LES ANCIENNES DÉPORTÉES A L'ŒUVRE

— Allo ! ici Val d'Or 70-50... Vous avez demandé S.O.S. amitié ?

L'écoutante est seule dans sa cabine. En face d'elle un chiffre vient de s'éclairer sur le tableau lumineux où s'inscrivent les appels. Elle a soulevé le combiné et l'a placé contre son oreille. Elle penche un peu la tête pour l'appuyer au creux de son épaule. Il y a déjà dans ce geste comme une marque d'affection.

« Allo ! » répète l'écoutante, mais celui qui a formé sur le cadran d'un téléphone les sept chiffres de l'Amitié reste muet. L'écoutante sent pourtant qu'on l'observe. L'expérience qu'elle en a lui fait discerner une présence. Impondérable présence, si fragile et qu'elle craint d'effaroucher. On attend de la « sentir » avant de lui parler. A elle d'établir le contact.

L'écoutante retient son souffle, elle a peur du mot maladroit qui déclencherait dans l'appareil ce déclic qu'elle redoute, dont elle se sentira responsable.

Elle se décide, il faut aider celui ou celle qui, peut-être, ne sait par où commencer — qui ne « peut » pas parler. L'écoutante va expliquer ce qu'est « S.O.S. Amitié », elle évoquera le lien qui déjà l'unit à son correspondant. « Je suis là, près de vous, mais vous ne me connaissez pas. Je vous sens si proche et pourtant protégé par votre anonymat. Nous pourrons tout nous dire dans le secret. Ce secret que nous ne trahirons ni vous ni moi puisque nous resterons l'un pour l'autre, uniquement deux voix... »

« ... Au moment où vous couperez le contact entre nous, il n'y aura plus aucune possibilité pour moi de vous rejoindre et de vous connaître. Mais je ne raccrocherai pas la première. Je resterai à l'écoute, tout près de vous, aussi longtemps que vous le souhaiterez... »

L'écoutante ne fera pas, d'un seul trait, un aussi long discours — elle dira cela — peut-être tout autre chose. Il n'y a pas de technique, pas de procédé appris qui résiste à l'intuition du moment.

Soudain, à l'autre bout du fil, une voix s'élève. On s'est posé des questions. On s'est tu tout d'abord pour savoir qui est là. Une femme ? c'est un homme que l'on souhaite — ou l'inverse. On hésite avant de se livrer, on « tâte le terrain ».

Peut-être est-on un habitué de S.O.S. On cherche silencieusement à retrouver celui ou celle avec qui l'on se sent en confiance. Mais on sait qu'à S.O.S. on ne favorise pas les liens affectifs personnels — ils peuvent s'établir au détriment des relations plus difficiles que créent les contacts familiaux, un entourage sociologique dans lequel on est appelé à vivre. Les appels S.O.S. ne doivent pas devenir une « drogue » dont on ne peut plus se passer. L'appelant sait cela, mais il tient à sa drogue. La voix qui lui répond aujourd'hui, il ne la connaît pas. Il va raccrocher sans rien dire. Il rappellera dans un moment avec l'espoir d'être branché sur une ligne différente. Il s'acharnera et fera le tour de tous les postes. Il veut sa voix.

Ou bien c'est la première fois que l'on s'adresse à S.O.S. On se méfie un peu. Sa confiance, comment sera-t-elle

S.O.S. Amitié



accueillie ? Comment s'exprimer sans honte... On va vous faire de la morale, on est probablement là pour ça.

Mais la voix est douce, amicale, elle diminue votre résistance, et voilà maintenant qu'elle se tait. Si elle allait vous abandonner, si on allait couper le contact !

Tout à coup les rôles sont inversés. L'écoutante se redresse, elle guette. La voix est encore hésitante mais elle va dire ce qu'il est urgent pour elle d'exprimer.

Il se peut aussi que le silence ne soit pas rompu. Les appels silencieux ne posent pas aux écouteurs de S.O.S. Amitié la seule question de l'accueil ou d'un dialogue à la convenance des appellants. Dans leur extrême détresse et s'il s'agit surtout de la détresse de la solitude, il est indispensable pour ces appellants de trouver une « présence ».

Cette présence peut être une présence silencieuse. L'écoutante va se taire peu à peu mais elle restera attentive, patiente, elle se gardera de tout énervement. Elle s'oubliera elle-même et donnera un amour qui n'exige aucune réciprocité.

Dans un temps indéterminé elle entendra qu'on raccroche. Elle s'appuiera au dossier de son siège, épuisée par le don qu'elle vient de faire à celui qui a frappé à sa porte, pleine d'inquiétude à l'idée de n'avoir pas prononcé les mots qui auraient instauré le dialogue. Enfin, elle se lèvera, elle sortira de sa cabine, elle ira puiser auprès de son « permanent », la force dont elle s'est débarrassée.

...

Qui est cette écouteuse dont nous venons de partager un moment la tâche ? Quel est, surtout, le groupe auquel elle appartient ?

S.O.S., chaîne d'amitié est née d'une intuition généreuse.

Certains événements, certaines décisions jaillissent à leur heure, d'un geste dont leur auteur lui-même n'a pas mesuré la portée. Tel fut le cas du Révérend Chah Varah, pasteur d'une paroisse de la banlieue londonienne qui, préoccupé par le nombre croissant des suicides dont il était informé eut l'idée de lancer un appel par la voie de la presse : « avant de vous tuer, disait l'annonce, appelez MAN. 90-00 ».

Et son téléphone se mit à sonner jour et nuit.

Mais si les candidats au suicide furent nombreux, nombreux aussi se révèlèrent ceux que les problèmes de la vie moderne isolent et conduisent vers une crise morale et psychologique.

Il fallait étendre l'initiative du Révérend Chah Varah — les Samaritains anglais allaient naître — puis tout le réseau dont S.O.S. Amitié France fait partie.

Cent cinquante postes d'écoute s'étendent maintenant à travers le monde. Dix postes fonctionnent en France (1), cent vingt mille appels ont été lancés depuis cinq ans sur le seul poste parisien — les communications oscillent entre cent dix et cent trente par jour — ils émanent d'hommes et de femmes d'âges, d'origines, de milieux différents. Ils sont la preuve évidente d'un fait sociologique des temps modernes : la nécessité d'une entraide morale et psychologique par téléphone.

Mais qui assure la charge d'une telle organisation ? Quels sont les rouages d'un service devenu important ?

S.O.S. vit des cotisations de ses membres — d'une modeste subvention allouée par le Ministère des Affaires sociales — et des dons versés par des sociétés privées ou des particuliers.

S.O.S. est reconnu d'utilité publique. Mais S.O.S. est pauvre parce qu'il est en pleine crise de croissance. Il vit d'espoir, il sait qu'il peut compter sur la générosité de ses amis. Générosité qui ne lui a jamais fait défaut.

Le service est composé de gens de bonne volonté, venus de tous les horizons, appartenant aux classes sociales les plus diverses : professions libérales, médecins, avocats, ecclésiastiques, philosophes, ingénieurs, assistantes sociales, étudiants... hommes, femmes, jeunes, moins jeunes. « L'amour dont ils témoignent plonge ses racines dans leurs convictions personnelles mais il n'est au service d'aucun prosélytisme, celui qui appelle ne doit se heurter à aucun seuil qu'il ne pourra franchir. »

Les collaborateurs de S.O.S. se répartissent en trois groupes selon leurs activités :

Les écouteurs qui se rendent au poste pour prendre leur quart de veille. Ils sont une soixantaine et assurent la permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Les correspondants de quartier qui vont sur place s'entretenir avec l'appelant s'il le réclame et lorsque la relation téléphonique s'avère insuffisante.

A côté de ces « secouristes » bénévoles, des spécialistes compétents peuvent être alertés et consultés par les responsables de S.O.S. Amitié avec l'accord de l'appelant.

Tous forment une équipe d'amis et tous sont anonymes. Les uns sont catholiques, protestants; d'autres sont israélites, d'autres enfin ne se rattachent à aucune confession religieuse. Ensemble, ils se réfèrent à cette parole de saint Augustin : « Aime et fais ce que tu voudras ».

Mais, pour devenir collaborateur de S.O.S., il ne suffit pas d'être de « bonne volonté » — condition essentielle, certes, mais point de départ seulement.

Après avoir fait acte de candidature, avoir subi un examen graphologique et expliqué les raisons de son geste, le postulant commencera un temps d'initiation. Pendant un an, peut-être davantage, il participera aux réunions des groupes de « partage » destinées à la

(1) Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Toulouse.

formation des futurs écoutants et à la formation continue des écoutants. A la tête de chacun de ces groupes, composés seulement de douze à quinze membres, un *médecin psychiatre* ou un psychologue bien informé du travail qui s'accomplice à S.O.S. Le directeur du poste de Paris qui veille au maintien des principes qui confèrent à S.O.S. son autorité morale, sa probité intellectuelle et pour qui ces rencontres sont une occasion de mieux connaître les membres de son équipe, de les redécouvrir sans cesse.

Les permanents ainsi appelés parce qu'ils reviennent au siège et assurent non seulement la liaison entre tous les écoutants mais une continuité dans la suite donnée aux appels. Ils apportent le poids de leur expérience dans les « partages ». Leur dévouement est inlassable, leur valeur exceptionnelle.

Ainsi structuré le « partage » va être l'école du candidat écoutant. Il y apprendra ce qu'est un travail en équipe. Il sera forcée d'acquérir une meilleure conscience de lui-même en face des réactions du groupe. Il développera ses connaissances en psychologie et en psychosociologie. Il déposera au sein de cette communauté, les doutes, les scrupules, l'angoisse qu'il éprouve au moment de s'engager.

Une période de sélection succédera à cette première formation. Puis un stage d'écoute perfectionnera son initiation. 5 % seulement des postulants seront retenus.

Enfin, il prendra place devant sa table, devant le livre où il rendra compte des demandes reçues, des réponses faites. Il avancera la main vers le téléphone qui s'est mis à sonner. Il se heurtera aux problèmes les plus divers, inquiétude des jeunes, détresse des vieux, solitude, maladie, homosexualité (1)... Il se verra, bien qu'il s'en défende, transformé en agence de renseignements. Il se précipitera vers un fichier dont l'importance l'assomme un peu : clubs, conseillers conjugaux, logement, métier, les questions les plus embarrassantes, les plus imprévues lui seront posées. Il répondra que S.O.S. n'est pas un S.V.P., mais il fera quand même l'impossible pour satisfaire le solliciteur.

Il acceptera l'hostilité des uns, l'insistance des autres. Il pénétrera au sein d'un univers de douleur, de vice, d'angoisse physique et morale. Il apprendra que derrière la question posée se dissimule un problème plus grave que son correspondant n'ose pas formuler. A l'écouteant de deviner le sens caché d'un propos, à lui de découvrir l'essentiel. Et voici que s'établit une relation vraie. L'écouteant vient de sentir les profondeurs et les beautés de ce qui est humain.

**

Toutes les dix minutes une tentative de suicide.

Toutes les heures un suicide effectif.

Chaque année une ville de huit mille habitants rayée de la carte de France.

Tels sont les chiffres que donnent les statistiques de notre pays.

En face de celui qui va vers sa mort, décidée ou non, commencée ou non, quelle sera l'attitude de l'écouteant ?

(1) Une répartition des appels selon les sexes donne 37 % d'hommes et 63 % de femmes. Tandis que la classification par âge précise : moins de 25 ans : 28 %; de 25 à 60 ans : 68 %; plus de 60 ans : 4 %.

« La mort des autres m'angoisse, c'est un fait, qu'au moins je discerne cette angoisse en moi afin de n'en rien laisser transparaître qui puisse augmenter l'angoisse de celui qui a appelé (1). »

Le dialogue avec un suicidant est en effet une épreuve bouleversante. C'est parfois une lutte à deux qui s'engage devant le dernier geste. Si l'écouteant n'a pas atteint cet état d'empathie qui lui permet de tout entendre sans devenir la proie de son angoisse personnelle il communiquera cette angoisse et précipitera la décision fatale.

Souvent, celui qui cherche à se supprimer meurt de sa solitude. Ce dont il a besoin avant toute autre chose, c'est une présence rassurante. Apaisé, il s'abandonnera à l'aide qui s'offre — tout simplement parce que sachant qu'il n'est plus seul pour porter son fardeau — de quelque nom qu'il se nomme — il ne craindra plus d'affronter sa vie.

Alors l'écouteant obtiendra un nom, une adresse, il dirigera vers le mourant ceux qui le sauveront : le médecin, les pompiers..., tous les services publics connaissent S.O.S. Amitié, sur un appel de VAL d'OR 70 50, un réseau de secours va s'ébranler. On forcera la porte verrouillée, on fermera le robinet du gaz, on réanimera, on transportera à l'hôpital.

Au siège de S.O.S., un peu plus tard, on aura la joie inexprimable d'entendre sonner le téléphone, d'entendre dire, il est, elle est sauvée.

Mais il se peut que le suicidant refuse le secours qui lui est offert. Alors c'est une marche douloureuse vers l'inévitables, un calvaire à deux qui ne prendra fin que lorsque l'autre aura fait le dernier pas.

**

Cette nuit, un jeune écoutant a pris son poste. Il est le « vigile » qui veillera de minuit jusqu'à l'aube. La sonnerie

(1) Ainsi s'exprimait le Pasteur Jean Casalis, enlevé prématurément le 14 juillet 1966, par une crise cardiaque. Il était le fondateur de « S.O.S. Amitié-France ». Tous les appelaient connaissaient la voix de « Monsieur Jean », tous ceux qu'il a sauvés de la mort pleurent maintenant son départ. On peut dire que spirituellement et physiquement « Monsieur Jean » a donné son cœur à S.O.S.

VIE DES SECTIONS

SECTION PARISIENNE

25 novembre 1968

Diner de rentrée auquel toutes les camarades de l'A.D.I.R. sont cordialement invitées. Il aura lieu le lundi 25 novembre à 19 h 30, au restaurant de l'Assemblée Nationale. Prix du repas tout compris : 22 F. Prière de s'inscrire chez Mme Billard, 13, rue du Vieux-Colombier, Paris (6^e), ou à l'A.D.I.R.

12 janvier 1969

Arbre de Noël à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e).

Au cours de cette réunion amicale, un goûter sera offert et les enfants de moins de 12 ans, recevront un jouet. Je vous attends très nombreuses. Faites inscrire vos enfants.

MARGUERITE BILLARD.

du téléphone retentit, une voix s'élève, « aidez-moi » dit la voix. C'est une jeune fille qui parle, elle a décidé de mourir — elle a absorbé la dose de poison nécessaire — elle sait qu'elle n'a plus que deux heures devant elle. Elle est saisie de l'angoisse du néant.

Quelle sera l'attitude de l'écouteant ? S'il tente de sauver une vie, une âme est également entre ses mains : mais le jeune homme fait partie des équipes de S.O.S. Amitié, il ne laissera pas son désir profond transparaître. Il aidera son appelant à s'exprimer, il essaiera de découvrir ce que sa confidence signifie au-delà des mots, il cherchera avec elle le sens profond de son geste. Car il sait que dans le suicidant il y a en quelque sorte deux personnes, l'une qui veut donner la mort et l'autre qui la subit.

Mais ici, cette nuit, une volonté formelle s'oppose à toute influence. L'acte a été réfléchi, pesé, le dénouement est en marche. « Acceptez-moi telle que je suis, dit la voix, j'ai seulement besoin d'un ami ». Comme un enfant qui tarde à s'endormir c'est une main dans la sienne que la jeune fille réclame.

Et l'écouteant donnera cette main sans rien demander en échange. Il y aura uniquement entre lui et son appelante la présence d'un amour gratuit.

La vie, la souffrance, la mort, Dieu en tant qu'entité philosophique, celle qui va mourir aborde tous les problèmes, elle marche en toute lucidité vers l'inévitables, elle s'interroge mais ne demande pas de réponse, elle souhaite seulement qu'on l'accompagne.

Une voix pleine de charité va dialoguer avec la voix de plus en plus lointaine qui s'affaiblit peu à peu et s'éteindra tout à fait. Le téléphone abandonné par la main qui le lâche ira frapper pendant un long moment le meuble qui le soutient.

Et puis ce sera le silence. Seul, en face de cette mort qu'il se résigne à accepter, de cette mort qui s'accomplit sans lui mais dont il porte le poids, l'écouteant pourra enfin se tourner vers Dieu.

Car, au hasard des exigences de son organigramme, S.O.S. a placé à ce poste d'écoute, ce soir-là et pour cette garde nocturne, un jeune prêtre catholique.

"TRIANGLE ROUGE"

OBTIENIR

LE PRIX DE LA RÉSISTANCE

Au moment où nous allons mettre sous presse, nous apprenons que *Triangle rouge*, le beau livre de notre camarade Catherine Roux, vient d'obtenir le Prix de la Résistance au premier tour, par 6 voix sur 10.

L'ouvrage venait d'être réédité par les Editions France-Empire. Il est accompagné d'une préface de Geneviève Anthionoz-de Gaulle et de dessins de Jeannette L'Herminier.

Nous ferons le compte rendu du livre de Catherine Roux dans notre prochain bulletin.

Mme Fournaise

Mme Fournaise avait été arrêtée par les Allemands le 1^{er} février 1944, à Angers avec son mari, le lieutenant-colonel Fournaise, et sa fille Denise. Tous trois ont quitté la prison d'Angers fin mars, l'un pour Compiègne, les autres pour le Fort de Romainville.

C'est au Fort de Romainville que Mme Fournaise, souffrante, devait rester jusqu'à la libération de Paris. C'est là, que, le 13 mai, elle a eu la douleur d'être séparée de Denise, qui partait pour Ravensbrück. Cette dernière, vers février 1945, devait être envoyée au camp de Rechling d'où, le 30 mars, un camion l'emmenait, avec une trentaine de ses camarades, prétendument pour être libérée, en réalité pour être fusillée avec tout le groupe sur la route de Ravensbrück.

A sa libération de Romainville, le 19 août (date qui devait être celle de sa mort), Mme Fournaise a appris avec tout le courage dont elle était capable, la mort de son mari à l'hôpital-prison de Saint-Denis. Laissé là pour une petite opération, il était mort de tétanos, en disant : « Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour mon pays, je ne le regrette pas ».

Depuis, vingt-quatre ans ont passé. Mme Fournaise a mené une vie courageuse et digne, vivant pour ceux qui restaient, fidèle au souvenir de ses morts. Fidèle aussi au grand chef de la Résistance et de la France, le général de Gaulle.

Atteinte d'une terrible maladie qui, pendant cinq ans, l'a minée, torturée physiquement et moralement, elle vient de partir retrouver ceux qui l'attendaient dans la lumière de l'Eternité. Profondément chrétienne, elle a donné un exemple de foi magnifique. humblement, elle a demandé pardon à tous ceux qu'elle avait pu offenser. En toute lucidité, elle a fait de sa mort une offrande perpétuelle au Seigneur.

Tous ceux qui l'ont entourée pendant ces heures si douloureuses, sont d'accord pour dire que ce dernier mois de sa vie a été le plus haut sommet de toute son existence parce que, le plus près de Dieu.

Mme DE LA ROBERTIE, sa fille.

Dominique Lebon

Dominique n'est plus. Terrassée par un mal inexorable, elle a quitté ce monde le 5 juin dernier.

Qui était Dominique ?

Pour ceux et pour celles qui étaient à Fresnes « côté campagne », de juin 1942 à avril 1943, c'était cette voix jeune — elle avait 20 ans — chaleureuse, vibrante de courage qui transmettait les messages, accueillait les nouvelles, entonnait tel chant du folklore national, repris par tous.

Elle a évoqué, à son retour, cette période de sa détention dans un livre inédit : *Voix sans visages* dont nous donnerons ultérieurement des extraits.

Pour moi, ce fut d'abord ce visage souriant et serein qui m'attira, dans le désarroi de cette soirée du 21 avril 1943. Arrachées à nos cellules, regroupées une centaine dans le sous-sol de Fresnes,

nous attendions notre départ vers l'inconnu de la déportation.

Nous formâmes spontanément une petite équipe contre laquelle la brutalité de nos geôliers ne pouvait prévaloir.

Je revois Dominique dans cette prison de Lauban, en Basse Silésie, gaie — elle était très rieuse — pleine d'imagination et de fantaisie pour rompre la monotonie des longues journées et des longues nuits.

Sa gentillesse extrême cachait une volonté bien déterminée : résister à l'ennemi sans aucune compromission. Voilà le ton qu'elle donnait et qui s'imposait.

S'il fallait la définir d'un seul mot, je choisirais celui de patriote, car l'amour de son pays a dominé toute sa vie.

Dominique était son nom de guerre : elle l'a toujours gardé. L'a-t-elle choisi en souvenir des Dominicaines chez qui elle a été élevée ? Je ne sais.

Elle s'appelait Suzanne Ollivier et était d'ascendance alsacienne — de ces Alsaciens qui, en 1870, ont tout quitté pour rester Français.

Fille unique, choyée, douée pour le dessin et la décoration, âgée de 18 ans, elle brûle du désir de prendre une part active à la Résistance, qu'elle voit s'organiser autour d'elle.

En 1942, elle devient agent de liaison de Jean Moulin.

En février 1943, c'est l'arrestation de sa mère, qui travaillait activement à la Délégation du général, puis celle du général Delestraint qui amena la sienne, le 11 juin 1943.

Au cours d'un interrogatoire, elle entraîne les Allemands à un faux rendez-vous au métro Opéra et essaie de s'enfuir. Ratée, elle est torturée ; on lui arrache les ongles et on l'enferme huit jours au secret à Fresnes, pieds et mains enchaînés.

Ensuite, c'est la cellule 214 jusqu'à son départ pour l'Allemagne.

A Lauban, on nous emmène en uniforme de droit commun tantôt de jour, tantôt de nuit, battre le lin dans une grange soigneusement close.

Fin septembre 1944, à l'approche des armées soviétiques, la prison est évacuée sur Ravensbrück (transport 79.000). N.N. Verfügbare, au bloc 31, puis travailleuse dans une Kammer, Dominique est imperturbablement la même et fera face jusqu'au bout.

Rapatriée par la Suède, elle rentre à Paris et retrouve sa mère, dont on lui avait annoncé l'exécution à la hache.

Elle se marie avec Roger Lebon, également ancien déporté et aussi d'une famille de grands résistants.

Leur maison, qu'elle a menagée avec goût et amour, est généralement accueillante à tous. Pour eux, la camaraderie des camps est toujours vivante et efficace.

Mais Dominique, c'est aussi cette mère attentive, toujours présente de Baudoin, d'Isabelle, et des deux petits, Lionel et Didier.

Quel ultime exemple de courage elle leur donna, lorsqu'en mai dernier, épuisée, exsangue, elle retrouva quelques forces pour suivre avec passion les dououreux conflits qui déchirèrent notre pays, incitant chacun à prendre ses responsabilités, quoi qu'il en coûte.

Dominique, c'était une « pure ». Bienheureux les purs !

PAULETTE CHARPENTIER.

Mme Jackson

Courage et dignité, aucune expression ne saurait mieux dépeindre pour tous ceux qui l'ont connue notre amie Toquette Jackson. Tranquille, calme, sans jamais se plaindre, elle savait toujours faire face aussi bien à la souffrance qu'au chagrin.

A la vérité, je l'ai approchée moi-même tout au long des mois de notre déportation. Ensemble, nous avons fait le voyage de Romainville à Ravensbrück, puis je l'ai perdue de vue lorsqu'elle a fait partie du convoi de Torgau, à peine entrevue lorsqu'elle est revenue de ce transport pour être désignée, très peu de jours après, pour le Petit Königsberg. Je l'ai retrouvée au bloc 15, quelques mois plus tard, alors que je revenais de mon travail à la forêt. Elle était couchée, exténuée, et cependant elle trouva encore la force de me parler des souffrances endurées par toutes nos amies dans ce terrible commando. Mais parce que, à Ravensbrück, tout était mouvant, nous devions encore être séparées : ma sœur Isabelle et moi fûmes désignées pour le transport de Rechling tandis qu'elle était emmenée au Revier.

Je ne devais revoir Toquette qu'en Suède et pendant très peu de temps, puisque, étant atteinte moi-même du typhus, j'échouai à l'hôpital. Et, cependant, malgré toutes ces séparations, elle était pour moi une amie. Amitié ou plus exactement affection ; ce sentiment qui nous liait n'avait fait que se fortifier lorsque nous nous sommes retrouvées plus tard à Paris.

A gauche : Dominique Lebon
Ci-dessous : Mme Jackson



Notre départ de France, le 15 août 1944, avait eu lieu, je ne dirais pas dans l'euphorie, le mot serait vraiment impropre, mais sous le couvert d'un grand espoir. Les Alliés approchaient, et déjà, au loin, le canon se faisait entendre. La fin de la guerre nous semblait toute proche.

Mais, pour cette raison même, notre voyage devait se faire dans des conditions particulièrement pénibles. Les Allemands vissaient les prisons, et le train, d'une longueur interminable, était bondé. Dans nos wagons à bestiaux, nous étions si serrés les unes contre les autres que toutes ne pouvaient se tenir assises ensemble. Un règlement avait donc été institué : tant d'heures assises, tant d'heures debout.

Toquette, comme toutes, s'était pliée à cette discipline et avec la plus grande sérénité. Je crois encore la voir, tassée dans son coin, son sac de voyage sur les genoux, son plaid écossais étendu à terre pour ses voisines et donnant à toutes, dans ce wagon étouffant, sans paille, au plancher sale, l'impression d'une dame anglaise voyageant avec tout son confort. Ce sang-froid était pour nous un exemple et nous aidait à moins sentir notre misère.

A Torgau, Lucienne Dixon et Béatrix de Toulouse-Lautrec, au Petit Koenigsberg, Cigalette, l'ont toujours vue faire face avec la même dignité. Au bloc 15, quand je l'ai revue pendant trop peu de temps, elle ne me parlait que des souffrances des amies laissées au commando, disant seulement, en ce qui la concernait et bien qu'elle soit exténuée : « Je suis très fatiguée ».

Toquette avait été arrêtée en même temps que son mari, médecin-chef de l'hôpital américain de Neuilly, et que son fils Philippe, 17 ans. Elle était de nature discrète, et je n'ai jamais connu les raisons de son arrestation.

En Suède, elle reçut, par l'intermédiaire de sa famille suisse, une lettre que son fils écrivait à ses parents, lettre bouleversante dont Lucienne Dixon me transmit la copie, mon frère ayant péri dans les mêmes conditions que M. Jackson. Je crois bon d'en transcrire ici le texte intégral car, nulle part ailleurs, je n'ai trouvé une semblable évocation du drame de Lübeck.

« Voici de nos nouvelles : elles sont tragiques. Je vous demanderai de les transmettre à ce qui reste de ma famille.

» Mon père et moi sommes arrivés au camps de Neuengamme en juillet 1944. Nous y sommes restés neuf mois. Nous avons pu y survivre.

» Avons été évacués en direction de Lübeck et embarqués à fond de cale sur le cargo *Thielbeck*. Celui-ci a levé l'ancre une heure avant l'arrivée des éléments de reconnaissance anglais. Nous avons fait le voyage jusqu'à la rade de Neustadt, dans le golfe de Lübeck. Là, sommes restés à l'ancre. Il y avait trois vapeurs : le *Thielbeck* (environ 2.000 prisonniers), le *Cap-Arcona* (environ 7.000) et l'*Athéna* (2.000). Le matin 3 mai, les Anglais qui se trouvent à proximité sur le rivage, donnent l'ordre aux navires de rentrer au port, les croyant chargés de troupes et de fuyards allemands. L'*Athéna* rentre. Les autres restent par ordre des S.S. qui sont à bord. A trois heures de l'après-midi, après un avertissement, nous sommes coulés ; d'abord le *Cap-Arcona*, puis le *Thielbeck* sur lequel je me trouvais.

» Le *Cap-Arcona* prend feu. Notre

bateau coule en dix minutes. Par chance, je me trouvais sur le pont et ne fus pas blessé par les projectiles. J'ai attendu mon père pendant que le bateau coulait. Ne l'ayant pas vu, j'ai sauté à la mer. J'ai pu atteindre l'une des vedettes de sauvetage avant que les Allemands aient su que j'étais un prisonnier. Après, ils n'ont sauvé que leurs bateaux et leurs soldats et ont laissé couler les prisonniers. Les 150 premiers arrivés au rivage ont été fusillés par les S.S., et j'ai bien failli l'être également.

» Un des rares rescapés a vu mon père, à environ cent mètres du navire, nageant sur une planche. Il était déjà en difficulté. Je ne l'ai pas trouvé parmi les survivants.

» Je vous demanderai de communiquer ces nouvelles à ma tante si elle vit encore.

» Je pense que ma mère est morte dans un camp de concentration. »

Lorsque cette missive parvint à Toquette, Lucienne Dixon était à ses côtés. Notre amie, par ces quelques lignes, apprenait le sauvetage de son fils, mais aussi la mort de son mari, un mari tendrement aimé qu'elle avait tant espéré retrouver et qui venait de disparaître dans des conditions particulièrement tragiques et après combien de souffrances. Malgré tout, en lisant cette lettre, devant tous, malgré sa douleur, elle sut encore une fois garder tout son courage.

Après notre rapatriement, je devais revoir Toquette à Paris. Elle était toujours égale à elle-même, ne se plaignant jamais. Mais, de nouveau, nous devions être séparées, puisque je me fixais définitivement en Bretagne.

Cependant, il y a environ deux ans, Lucienne, Béatrix et moi, pouvions réaliser un projet qui nous était cher en lui rendant visite dans sa maison de famille, à Enghien — vieille demeure qu'elle aimait, où elle avait toujours vécu et où elle habitait, entourée par son fils, sa belle-fille et ses petits-enfants. Tout y respirait le calme : le jardin, la grande pelouse, le lac animé par le mouvement des voiliers. Et, cependant, tout heureuse de ces retrouvailles, elle n'avait pas oublié les années d'épreuves ; elle tenait à en évoquer le souvenir et, comme elle était sûre de notre profonde affection, au moment des adieux, elle ne savait que répéter : « il faudra venir plus souvent », ajoutant simplement : « Je suis très fatiguée ».

Toquette se savait déjà très atteinte mais ne le laissait pas voir. Elle nous regarda partir et, de cette visite qui devait être la dernière, je ne devais emporter que la même impression de « courage et dignité ».

MAISIE RENAULT.

Madame Élie



Françoise Elie nous a quittés le 14 juillet. Tous ceux et celles qui l'avaient connue ont été frappés de stupeur et profondément peinés en apprenant cette triste nouvelle. Elle incarnait la joie de vivre et, depuis son retour de déportation gardait toujours, malgré les souffrances et les infirmités dues à sa captivité, un sourire et une bonne humeur légendaire.

Résistante de la première heure, à Rennes, elle avait fait preuve d'une activité infatigable qui servit grandement la cause de la France et celle des Alliés, et lui valut les plus belles distinctions françaises et étrangères. Lors de sa captivité elle garda ce courage qui la caractérisait et lui permit de survivre. Déjà à Rennes, à la prison Jacques Cartier où nous étions enfermés, son moral était communicatif. La première fois que j'entendis sa voix, en mai 1945, ce fut pendant une alerte. Alors que nos surveillants se terraient dans les abris, nous en profitions pour communiquer avec nos compagnons. Certains parlaient breton pour n'être point compris, ce qui ne put durer car l'on fit venir des « autonomistes » dans les cours pour servir de mouchards. Or, un jour, s'éleva la voix d'un jeune homme qui appela : « Le Prophète ». Françoise Elie répondit. L'interlocuteur parla : « J'ai été interrogé, torturé, je n'ai rien dit, mais j'en ai descendu un... Je vais être fusillé... »

Ce jeune homme était un agent de Françoise. Lors d'un interrogatoire à la Gestapo, il était arrivé à mettre un milicien à mort.

La réponse de notre amie vibrante de foi, d'encouragement et aussi d'espérance en la prochaine libération par les Alliés, nous bouleversa tous... Depuis, alors que nous évoquions ces faits avec elle, Françoise nous dit combien elle avait de peine dans son émotion à trouver les mots pour répondre à ce jeune héros... Mais avec son cœur elle avait réussi à adoucir ses derniers moments...

Françoise appartenait au réseau *Défense de la France*. Je ne fis effectivement sa connaissance qu'au moment de quitter la prison pour la déportation, alors que les premiers chars alliés entraient à Rennes. Nous restâmes ensemble jusqu'à Ravensbrück, pendant des jours et des nuits dans les wagons à bestiaux, sous les bombardements et les mitraillages. A chaque étape nous avions l'espérance, vite déçue, d'être libérées. Notre amie gardait cependant le sourire et s'occupait des plus jeunes de notre convoi, qui lui rappelaient ses enfants restés en Bretagne.

Françoise demeura au camp, alors que notre groupe était épargné en divers « transports ». Je dus quitter le grand camp à mon tour. Je m'inquiétais beaucoup de son sort, car elle avait une « carte rose », mais pus savoir qu'elle avait obtenu un poste à « l'épouillage », ce qui la mettait provisoirement à l'abri des sélections.

Notre joie fut grande de nous retrouver lors du regroupement préparatoire à la libération des premières Françaises. Elle fut rapatriée avec les 300 par la Suisse. On m'écarta au moment du départ, pour une raison qui demeurera toujours inconnue, mais je la retrouvai en Bretagne à mon retour de Suède.

Depuis son rapatriement, Françoise Elie, malgré ses occupations familiales et professionnelles, s'était occupée avec générosité et dévouement des anciens déportés, hommes et femmes, auxquels elle rendait d'innombrables services. Déléguee de l'A.D.I.R., elle réunissait souvent ses amies dans une ambiance de chaste amitié.

Elle avait eu la joie de marier sa fille et son fils et d'avoir des petits-enfants. Nous partageons leur douleur de l'avoir perdue et pleurons avec eux une grande Française et une femme de cœur.

ANNIC.

Mme Redouté, qui n'a jamais quitté Mme Elie pendant sa captivité et qui fallut périr avec elle dans l'abominable Jugendlager, a prononcé son éloge funèbre sur sa tombe, au cimetière de Fougeres. Le voici :

Ma chère Françoise,

C'est au nom des rescapés de Ravensbrück, de l'Amicale des Déportés, des camarades des Réseaux de la France combattante et du Comité de coordination des mouvements de Résistance que je tiens à t'exprimer une dernière fois toute notre amitié et t'assurer de notre impérissable souvenir.

Tu sais mieux que quiconque qu'il n'est pas possible d'oublier les moments terribles que nous avons vécus ensemble, moments qui ont abrégé la vie de tant de nos camarades et marqué à jamais l'existence de ceux qui ont eu la chance de survivre.

C'est en mai 1944 que ton calvaire a commencé. Arrêtée par la Gestapo, détenue à la prison Jacques Cartier de Rennes, tu as fait partie du convoi du 2 août qui t'a conduite, après de douloureuses péripéties, à Belfort, puis au trop célèbre camp de Ravensbrück.

Avec un grand courage, tu as supporté la vie ignominieuse des prisons et du camp.

Je n'oublierai jamais cette journée du Vendredi saint où nous avions été désignées pour la chambre à gaz. Tu avais gardé l'espérance et le sourire. Nous y avons échappé par miracle. Cent quatre-vingt de nos camarades ont été gazées ce jour-là.

Voici moins de deux mois, tu avais la joie de retrouver, après de longues années, des camarades, rescapées comme toi des camps de la mort. Qui aurait pu penser que ces retrouvailles étaient pour toi un adieu ?

A qui mieux que toi, chère Françoise, s'applique ce mot de Guillaumet, que cite Saint-Exupéry : « Ce que j'ai fait, aucune bête ne l'aurait fait ? Oui, ce que tu as fait au cours de cette période où régnait la haine, la révolte, le désespoir et la terreur, tu l'as fait avec ton âme de Française et de chrétienne, toi qui n'a jamais douté de la victoire finale et de l'existence d'un monde meilleur.

Ce monde, tu l'as atteint maintenant, puisse l'exemple que tu nous laisses et les sacrifices que tu as si généreusement consentis contribuer à nous faire mieux apprécier ces biens inestimables que sont la concorde, l'union et la paix.

Nous ne t'oublierons pas.

Au revoir, chère Françoise.

La générale Ely



années et qu'elle continua d'animer avec ferveur sa vie durant.

Au matin du 12 septembre, dans l'admirable chapelle du Val de Grâce où nous étions rassemblés près d'elle pour la dernière fois, le Révérend Père Badré commença l'éloge funèbre par ces mots : « C'était un ange de bonté ». Que pourrait-on dire de mieux ? Graziella Ely portait en elle cette douce lumière du cœur et de l'esprit, cette lumière qui restera son souvenir et qui ne s'éteindra pas.

SIMONE SAINT-CLAIR.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Olivier, petit-fils de notre camarade Mme Ramos. Toulouse, juillet 1968.

MARIAGES

Mlle Annick Mailler, petite-fille de notre camarade Mme Bauer, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département du Rhône, a épousé M. Alain Bernard. Caluire, le 29 juin 1968.

Mlle Marie-France Berry, petite-fille de notre camarade, Mme Berry, a épousé M. Robert Letuel. Meyrieu, le 29 juin 1968.

M. Jean-Claude Boulay, fils de notre camarade, Mme Boulay, a épousé Mlle Yolande Delance. Paris, le 8 juillet 1968.

M. Jean-Jacques Joly, petit-fils et fils nos camarades, Mme Malnati et Mme Joly, a épousé Mlle Josette Chaumont. Montbéliard, le 3 août 1968.

Mlle Annie Marandet, fille de notre camarade, Mme Marandet, a épousé M. Daniel Zajdenweber. Versailles, le 29 juin 1968.

M. Jean-Claude Passerat, né au camp de concentration de Ravensbrück, fils de notre camarade, Mme Passerat, a épousé Mlle Jocelyne Pateau. Gonesse, le 7 septembre 1968.

Notre camarade, Mme Larrue de Toulouse, a marié son fils le 20 juillet 1968.

DÉCÈS

Notre Présidente-fondatrice, Mme Robert Delmas, a perdu sa mère, Mme Nicoletis. Paris, le 17 juillet 1968.

Notre camarade, Mlle Alice Bondon, est décédée. Paris, août 1968.

Notre camarade, Mme Elie, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département de l'Ille-et-Vilaine est décédée. Rennes, le 14 juillet 1968.

Notre camarade, Mme Ely, épouse du général Ely, est décédée. Paris, le 9 septembre 1968.

Notre camarade, Mme Frank-Belaerts, est décédée. Toulouse, le 11 août 1968.

Notre camarade, Mme Fournaise, est décédée. Ruffec, le 19 août 1968.

Notre camarade, Mme Pierre Hervé, « Annie », a perdu son père, M. Noël. Paris, le 31 juillet 1968.

Notre camarade, Mme Heymes, est décédée. Metzing (Moselle), 1968.

Notre camarade, Andrée Girard, a perdu son mari. Nyack-New York, le 2 septembre 1968.

Notre camarade, Mlle Marie Cahour a perdu sa sœur, Mme Leluan (Redon, Valognes, Crêteil).

SECRÉTARIAT SOCIAL

Véhicules de tourisme appartenant aux pensionnés et aux infirmes.

Exonération de la taxe différentielle.

En vue de permettre aux pensionnés et aux infirmes d'obtenir plus facilement les vignettes gratuites auxquelles ils ont droit, il a été décidé qu'à compter de la période d'imposition 1968-1969, ces vignettes pourront leur être délivrées par le bureau des impôts (Enregistrement) de leur résidence, ou, s'ils en font la demande, leur être adressées par le bureau des impôts de leur domicile.

Cette nouvelle disposition s'applique aux catégories de pensionnés et infirmes visées à l'article 019-6° de l'annexe II au Code général des Impôts et rappelées ci-après :

- bénéficiaires des articles 36 et 37 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre;
- pensionnés dont le taux d'invalidité est au moins égal à 80 % et qui sont titulaires de la carte d'invalidité portant la mention « station debout pénible »;
- aveugles titulaires de la carte prévue aux articles 173 et 174 du Code de la famille et de l'aide sociale.

En outre, la Direction générale des Impôts vient de décider que, en ce qui concerne les pensionnés de guerre momentanément éloignés de leur domicile, la vignette pourra être délivrée soit par le bureau de l'Enregistrement de leur résidence, soit par celui de leur domicile, qui la leur adressera sur leur demande.

Vignettes délivrées par le bureau de la résidence momentanée du bénéficiaire : la délivrance des vignettes sera effectuée sur présentation de la carte grise du bénéficiaire, accompagnée des pièces justificatives prescrites par les textes et d'une déclaration rédigée en double exemplaire par le pensionné ou l'infirmier. Cette déclaration comportera le nom, le prénom, l'adresse du domicile et celle de la résidence momentanée du bénéficiaire, ainsi que la marque, le type et le numéro minéralogique du véhicule.

DÉCORATIONS

Par décret du 27 juin 1968 paru au J.O. du 2 juillet 1968, nos camarades : Mmes Venon née Didier Cécile, Jarre née Pejot France et Weisheimer Emilie ont été promues au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Par ce même décret ont été nommées Chevalier de la Légion d'Honneur, Mmes Métayer, née Chauveau Marie; Santus, née Osmont Lucienne; Chaudourne, née Guertin Madeleine; Schoofs, née Sleator Aileen; Cohen, née Nordmann Marie-Elisa.

La Médaille militaire a été concédée à Mmes de Toulouse-Lautrec, née de Gontaut-Biron Béatrix; Le Roic Yvonne; Vve Caron, née Lévy Jeanne; Mizermont Jeanne; Zugel, née Schenk George; Braun René; Griffoul, née Lavergne Jeanne.

Par arrêté du 8 mai 1968, la Médaille de la France libérée a été attribuée à Mmes Déan Germaine, Hourcade Jacqueline et Péquet Germaine « Mamine ».

Il demeure cependant entendu que seul le Service départemental du domicile — qui détient le dossier des intéressés — est qualifié pour établir l'attestation en échange de laquelle sera remise la vignette.

- à compter du 1^{er} juin 1968 à 282,16 F par an,
- à compter du 1^{er} octobre 1968 à 293,40 F par an.

A PROPOS DE L'AUGMENTATION DES PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 18 juillet dernier, avant le vote de la loi de finances rectificative, portant l'augmentation des pensions des anciens combattants et victimes de guerre à 21,4 % pour l'année 1968, les commissions parlementaires chargées de l'examen et de la critique du projet gouvernemental ont adressé leurs éloges au ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre et au ministre des Finances.

Il est de fait que les pensionnés ont obtenu des augmentations bien supérieures à celles des autres catégories de salariés et de pensionnés (l'augmentation n'est que de 13,77 % pour la fonction publique). Cela représente pour l'Etat une charge annuelle de 415 millions en 1968 et de plus d'un milliard annuellement à partir de 1969.

Le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre souhaite que l'on comprenne qu'en allant au-delà d'une interprétation stricte du rapport constant et en faisant mieux que son bon droit, tel que l'avait défini le Conseil d'Etat, le Gouvernement a entendu apporter aux anciens combattants un geste de fraternité qui était aussi un geste financier.

« C'est pourquoi, conclut le communiqué du ministère, il ne faudrait pas que les esprits chagrins minimisent la portée de l'augmentation des pensions qui a été accordée en disant : « il s'agit d'un geste électoral ou d'un geste démagogique », parce que s'il s'était agi de cela, il y a des gestes électoraux et des gestes démagogiques qui ne coûtent rien ou tout au moins qui coûtent moins cher que 100 milliards d'anciens francs. »

Renouvellement des prescriptions de médicaments

Une circulaire du ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, du 29 avril 1968, indique les conditions de renouvellement des prescriptions de médicaments ordonnés au titre de l'article L.115 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Le texte de cette circulaire est trop long pour que nous puissions le publier dans *Voix et Visages*, mais, étant donné son importance, nous en avons fait un tirage et le tenons à la disposition de nos camarades qui en feront la demande, afin qu'elles puissent le communiquer à leur pharmacien.

Relèvement de la valeur du point d'indice de pension et du montant de la retraite du combattant

Le décret n° 68-758 du 22 août 1968 fixe la valeur du point d'indice de pension, tel qu'il est défini par l'article L.8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, à :

- 8,55 F à compter du 1^{er} juin 1968,
- 8,89 F à compter du 1^{er} octobre 1968.

Par suite de ces augmentations du point d'indice de pension, le montant de la retraite du combattant au taux déterminé par référence à l'indice de pension 33 se trouve élevé :

RECHERCHES

La Centrale de recherches de criminels nazis de Ludwigshbourg, voudrait retrouver la trace de Mme Sheridan.

Nos camarades qui se souviendraient de Mme Sheridan qui aurait été « l'aînée » du bloc d'entrée 27 et plus tard du bloc 28 sont priées de donner tous renseignements à l'A.D.I.R.

Qui pourrait donner des nouvelles de Suzanne de Penquilly, de Grenoble ?

A. D. I. R. 241, Boulevard Saint-Germain PARIS-VII

Métro : Chambre des Députés
Autobus : 63 - 84 - 94

Cotisations Adhérentes : 5 F min.

C.C.P. Paris 5266.06

Les bureaux de l'A.D.I.R. sont ouverts tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf les samedis après-midi, dimanches et jours fériés.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz
Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris